

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERNAY - 2701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/03/2026 - B2026/000497 - 2000 B 00154 - 310 187 554 - CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 25 rue Gabriel Vallée		27300 BERNAY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 31018755400038		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31 08 2025	
		N-1 31 08 2024	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital

CARL CHRISTIAN BENARD

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE				Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	3 970 384	FH		FI	3 970 384
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 970 384	FK		FL	3 970 384
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	86 684
	Autres produits (1) (11)					FQ	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 057 074
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	665 591
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 415
	Salaires et traitements*					FY	2 139 500
	Charges sociales (10)					FZ	551 552
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	105 746
						GB	
						GC	44 500
						GD	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE	39 725
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	
	Autres charges (12)					GG	478 045
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GH	3 579 029
						GI	551 006
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GJ	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GK	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GL	3 029
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GM	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP	3 029
	Différences positives de change					GQ	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	10 983
	Total des produits financiers (V)					GS	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GT	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GU	10 983
	Différences négatives de change					GV	(7 954)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	470 091
	Total des charges financières (VI)						547 807
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Designation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	20 000	16 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	20 000	16 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 408	6 600	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	9 561		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	13 969	6 600	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 031	9 400	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	155 796	186 203	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	86 977	98 723	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 080 103	3 874 249	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 846 753	3 601 967	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	233 349	272 281	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *								HP	11 642		
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	37 591	40 456	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives				A6		obligatoires		A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										4 408			
CHARGES SUR LITIGES CLIENTS										9 561			
VNC DES ELEMENTS ACTIFS CEDES												20 000	
PRODUITS DE CESSION IMMOBILISATIONS										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs													

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE													Néant		•			
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	172 447		KE			KF	4 370		
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1				KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2				KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS			KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *							KV	392 637		KW			KX	245 620		
		Matériel de transport *							KY	176 106		KZ			LA	1 094		
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	306 161		LC			LD	49 386		
		Emballages récupérables et divers *							LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes								LK			LL			LM			
	TOTAL III								LN	874 904		LO			LP	296 100		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T		
		Autres participations								8U			8V			8W		
Autres titres immobilisés								IP			IR			IS				
Prêts et autres immobilisations financières								IT	19 017		IU			IV	5 743			
TOTAL IV								LQ	19 017		LR			LS	5 743			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	1 066 368		OH			OJ	306 213			
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
								par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		à la fin de l'exercice				
								à poste 1		à poste 2		à poste 3		à poste 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN			CO			D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO			LV	9 764		LW	167 053		
CORPORELLES	Terrains								IP			LX			LY			
	Constructions	Sur sol propre							IQ			MA			MB			
		Sur sol d'autrui							IR			MD			ME			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions								IS			MG			MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT			MJ			MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers								IU	58 147		MM	580 111		MN	580 111	
		Matériel de transport								IV	49 309		MP	127 891		MQ	127 891	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier								IW	42 643		MS	312 904		MT	312 904	
		Emballages récupérables et divers *								IX			MV			MW		
	Immobilisations corporelles en cours								MY			MZ			NA			
	Avances et acomptes								NC			ND			NE			
	TOTAL III								IY			NG	150 099		NH	1 020 906		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ			OU			M7		
		Autres participations								I0			OX			OY		
Autres titres immobilisés								I1			2B			2C				
Prêts et autres immobilisations financières								I2			2E	4 666		2F	20 094			
TOTAL IV								I3			NJ	4 666		NK	20 094			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4			OK	164 528		OL	1 208 053			

Exercice N, clos le : 3 1 0 8 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant [X]

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLENéant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	75 460	PF	4 283	PG	9 764	PH	69 979
TOTAL I		RK	75 460	RM	4 283	RN	9 764	RO	69 979
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	258 512	QE	42 711	QF	58 147	QG	243 077
	Matériel de transport	QH	72 204	QI	27 211	QJ	39 749	QK	59 666
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	229 481	QM	31 541	QN	42 643	QO	218 379
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	560 197	QV	101 464	QW	140 538	QX	521 123
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	635 657	QP	105 746	QQ	150 302	QR	591 102

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Autres acquisitions de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (P + NQ + NR)	NW			NY		NZ	
Total général non ventilé (NS + NT + NU) (NW - NY)							

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CART. CHRISTIAN BENARD

FAMILIAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	113 579	6U	44 500
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z
	TOTAL III	7B	113 579	TY	44 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	113 579	UB	44 500
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	44 500	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

trés mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

OTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	20 094	UV		UW	20 094				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	137 601		0		137 601				
	Autres créances clients	UX	1 118 487		1 118 487						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	16 084		16 084						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21 190		21 190					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 559		4 559						
	Charges constatées d'avance	VS	60 796		60 796						
	TOTAUX		VT	1 378 811	VU	1 221 116	VV	157 695			
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	689		689						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	315 526		53 712		165 155		96 659		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	84 841		84 841						
Personnel et comptes rattachés		8C	252 985		252 985						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	136 195		136 195						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	315 388		315 388						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 441		9 441						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	18 247		18 247						
Groupe et associés (2)		VI	196 014		196 014						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	25 020		25 020						
Créance représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	364 897		364 897						
TOTAUX		VY	1 719 243	VZ	1 457 429		165 155		96 659		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	140 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	183 428			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	66 460	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 août 2025

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencement des constructions, installations générales	linéaire	10 ans
▪ Matériel de transport	linéaire	5 ans
▪ Matériel informatique	linéaire / dégressif	3 ans

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	218 817
▪ Fournisseurs avoirs à recevoir	2 428
▪ Aide apprentissage	500
▪ Indemnités Sécurité Sociale	1 993
▪ Indemnités Prévoyance	14 091
Total	237 829

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Distribution courrier	510
▪ Location machine à affranchir	80
▪ Location copieur	206
▪ Internet	779
▪ Assurances	7 897
▪ Assurances véhicules	1 338
▪ Maintenance informatique	8 867
▪ Documentation technique	10 103
▪ Cotisations TNS Gérants	12 312
▪ Cotisations professionnelles	6 000
▪ Cotisation IFEC	267
▪ Leasing véhicule	12 436
Total	60 795

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 8 000 parts sociales de 37.50 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	38 113
▪ Factures non parvenues électricité	581
▪ Factures non parvenues affranchissements	52
▪ Personnel Congés Payés	99 606
▪ Déplacements salariés	1 433
▪ Cotisations TNS Gérants	4 001
▪ Charges sociales congés payés	43 984
▪ Cotisation CVAE	1 297
▪ T.V.S	2 448
▪ Cotisation CFE	1 642
▪ Formation continue	2 541
▪ Commissions bancaires	213
▪ Intérêts sur emprunts	477
▪ Charges sur avantages en nature	460
▪ Clients avoirs à établir	22 478
Total	219 326

Note 10 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Facturation clients	364 897
▪ Clients avoir à établir	22 478
Total	387 375

Note 11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement.

Note 12 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages nature véhicules gérants	7 721
▪ Avantages nature déplacements salariés	1 022
▪ Aide contrat apprentissage	6 000
▪ Remboursement formation	4 195
▪ Remboursement SS et Prévoyance	18 653
Total	37 591

Note 13 Impôt sur les sociétés

La société étant détenue à 99.9 % par la SARL HOLDING B.D.B., l'option avec cette dernière pour le régime de l'intégration fiscale spécifique des groupes de sociétés a été faite à effet du 1^{er} septembre 2010.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La SARL CHRISTIAN BENARD-EXPERTISE COMPTABLE a comptabilisé une charge d'impôt de 86 977 € au titre de l'intégration fiscale.

Note 14 Ventilation de l'effectif moyen

	Fin exercice	Début Exercice
Cadres et dirigeants	7	8
Employés	19	16
Ouvriers		
Total	26	24

Note 15 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

SARL CH BENARD		CREDITS BAUX (Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 53)			
EXERCICE	31/08/2025	TERRAINS	INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGES	AUTRES MATERIELS	TOTAUX
VALEUR D'ORIGINE				53 000	53 000
AMORTISSEMENTS					
Cumuls exercices antérieurs					
Dotation de l'exercice				8 833	8 833
TOTAL				8 833	8 833
REDEVANCES PAYEES					
Cumuls exercices antérieurs					
Exercice				24 078	24 078
TOTAL				24 078	24 078
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
à 1 an au plus				11 495	11 495
plus d'1 an - de 5 ans				26 328	26 328
plus de 5 ans					
TOTAL				37 824	37 824
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus				464	464
plus d'1 an - de 5 ans					
plus de 5 ans				464	464
TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				11 478	11 478

Note 16 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 102 017 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 64 ans
- Augmentation annuelle des salaires 1.50 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales cadres 53 %
- Cotisations sociales non cadres 50%
- Taux d'actualisation 3.75 %
- Table de mortalité TG 05

Un contrat d'assurance a été souscrit afin de couvrir les engagements futurs. Le montant des fonds versés s'élève à 46 009 € au 31 Août 2025.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 300 000 euros

**Siège Social : 25 Rue Gabriel Vallée
27300 BERNAY**

R.C.S. BERNAY 310 187 554

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 DECEMBRE 2025**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 AOUT 2025**

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2025 s'élevant à 233 349,44 € de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende de 25 € par part sociale, soit un montant total de 200 000 €. Ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I. à hauteur de 125 € et non éligible à cet abattement, à hauteur de 199 875 €.
- Au compte des Réserves facultatives, le solde s'élevant à 33 349,44 €

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2025 s'élevant à 233 349,44 € de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende de 25 € par part sociale, soit un montant total de 200 000 €. Ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I. à hauteur de 125 € et non éligible à cet abattement, à hauteur de 199 875 €.
- Au compte des Réserves facultatives, le solde s'élevant à 33 349,44 €

Pour copie certifiée conforme

**Dominique DUVAL
Cogérant**



